



Rapport d'analyse des candidatures

février 23

Communauté de communes Bassée-Montois



Concession de service public pour la
gestion et l'exploitation du multi-
accueil « La bulle aux papillons »

Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 11/07/2023

Publié le

ID : 077-200040251-20230706-D_2023_4_9-DE



SOMMAIRE

	Préambule	4
1.	Complétude des candidatures	5
1.1.	Liste des pièces exigées	5
1.2.	Vérification de la complétude des candidatures reçues	5
2.	analyse des candidatures	8
2.1.	People & Baby	8
2.2.	LPCR Collectivités publiques	9
3.	Synthèse	10
3.1.	People & Baby	10
3.2.	LPCR	10

► CONTEXTE

La Communauté de communes Bassée-Montois dispose sur son territoire d'un **multi-accueil « La bulle aux papillons »** situé 1 bis impasse Saint Martin, à Donnemarie-Dontilly 77520. **Il dispose d'une capacité d'accueil de 30 berceaux.** Actuellement géré et exploité en délégation de service public confiée à la société LPCR, le contrat signé a pris effet au 1^{er} septembre 2018 pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 31 août 2023. La Collectivité souhaite renouveler la concession de service public **pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil.**

Par délibération en date du 13 décembre 2022, le conseil communautaire a approuvé le principe du recours à une délégation de service public sous forme de concession de service pour l'exploitation et la gestion du multi-accueil « La bulle aux papillon ».

La présente consultation a pour objet le choix par la Communauté de communes Bassée-Montois des candidats autorisés à déposer une offre pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil de « La bulle aux papillons ».

► RAPPEL DE LA PROCEDURE

Dans le cadre du dossier cité en objet, deux (2) candidatures ont été réceptionnées dans le délai imparti (avant le mercredi 8 février 2023 à 17h).

Deux (2) enveloppes ont été reçues de manière dématérialisée :

- Enveloppe n°1 : People & Baby ;
- Enveloppe n°2 : Les Petits Chaperons Rouges Collectivités publiques.

L'objet du présent rapport est de procéder à l'analyse des candidatures reçues et de vérifier la capacité technique, économique et professionnelle des candidats pour faire ensuite l'objet de la phase d'analyse des offres.

1. COMPLETUE DES CANDIDATURES

1.1. Liste des pièces exigées

Le Règlement de Consultation liste l'ensemble de pièces demandées au stade de la candidature

Pièce 1 - Lettre de candidature

Lettre de candidature signée permettant d'identifier le candidat (dénomination, adresse, forme juridique) avec pouvoir de la personne physique habilitée.

En cas de groupement, indiquer composition, forme et nom du mandataire et faire signer par l'ensemble des membres ou accompagner de l'autorisation donnée au mandataire par cotraitants de signer au nom du groupement.

Pièce 2 – Attestation sur l'honneur

Attestation sur l'honneur accompagnée de tous justificatifs prouvant que le candidat ou les membres du groupement ne sont pas frappés d'une interdiction de candidater (articles L. 3123-1 à L. 3123-17 du Code de la Commande Publique) et que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts.

Pièce 3 – Emploi des travailleurs handicapés

Tous justificatifs prouvant le respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (L5212-1 à L5212-5 Code du travail).

Pièce 4 – Inscription

Justificatif de l'inscription du candidat au RCS

Pièce 5 - Capacité économique et financière

Une description détaillée du candidat (par membre en cas de groupement) mentionnant capital social, actionnaires, activités principales et accessoires, Chiffres d'affaires des trois derniers exercices, Chiffres d'affaires des trois derniers exercices dédiés à l'objet du contrat, moyens en personnel, moyens matériels, organisation interne

Pièce 6 - Capacité technique et professionnelle

Toute information permettant d'apprécier ses capacités professionnelles.

Exemple : un tableau précisant, pour chacune de ses références en matière d'exploitation d'équipements équivalents, l'identité du délégant, les caractéristiques principales de l'équipement exploité, le type de contrat (public ou privé), les dates de début et de fin de contrat, le département de l'équipement, ainsi que toute autre information que le candidat jugera utile.

1.2. Vérification de la complétude des candidatures reçues

La première étape de l'analyse des candidatures consiste à vérifier l'exhaustivité et la complétude de pièces demandées ci-dessus à la fois sur leur présence et leur pertinence. Nous vérifions chaque pièce et nous renseignons un commentaire sur la nature du document remis pour apprécier la complétude de la candidature.

PIECES DEMANDEES	People & Baby	LPCR
Pièces n°1 : Lettre de candidature	<ul style="list-style-type: none"> DC1 : Transmis 	<ul style="list-style-type: none"> DC1 : Transmis
Pièces n°2 : Attestation sur l'honneur que le candidat : <ul style="list-style-type: none"> Ne fait l'objet d'aucune exclusion de participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-14 du code de la commande publique ; Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8 du même code, sont exacts. 	<ul style="list-style-type: none"> Attestation sur l'honneur signée et datée du 23/01/2023 	<ul style="list-style-type: none"> Attestation sur l'honneur signée et datée du 08/02/2023
Pièces n°3 : Emploi des travailleurs handicapés	<ul style="list-style-type: none"> Attestation Urssaf du 01/08/2022 	<ul style="list-style-type: none"> Attestation Urssaf du 05/09/2022 Attestation sur l'honneur signée et datée du 08/02/2023
Pièces n°4 : Inscription au RCS	<ul style="list-style-type: none"> Transmis Extrait Kbis 	<ul style="list-style-type: none"> Extrait Kbis
Pièces n°5 : Capacité économique et financière (capital social, actionnaires, activités principales et accessoires, Chiffres d'affaires des trois derniers exercices, Chiffres d'affaires des trois derniers exercices dédiés à l'objet du contrat, moyens en personnel, moyens matériels, organisation interne)	<ul style="list-style-type: none"> Attestation de régularité fiscale délivrée le 05/01/2023 Statut du candidat Déclaration du CA hors taxes de 2019 à 2021 DC2 signée 08/02/2023 Bilans et comptes de résultat de 2019 à 2021 Présentation des moyens matériels Présentation des effectifs moyens et leurs qualifications de 2019 à 2021 	<ul style="list-style-type: none"> Attestation de régularité fiscale délivrée le 11/01/2023 DC2 Transmis (CA de 2019 à 2021) Statut du candidat Bilans et comptes de résultat de 2019 à 2021 Présentation organisation interne et des effectifs en ETP Présentation des moyens matériels

PIECES DEMANDEES	People & Baby	LPCR
Pièce n°6 : Capacité technique et professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du groupe People & Baby Présentation des moyens matériels et techniques Attestation d'assurance de responsabilité civile de la MMA datée du 07/12/2022 Références du candidat Lettre d'intention et de capacité 	<ul style="list-style-type: none"> Attestation d'assurance Axa délivrée le 10/01/2023 Présentation du candidat Présentation des moyens matériels Références du candidat Certification de Services QUALICERT « qualité d'accueil au sein des établissements d'accueil du jeune enfant »
Etat de la candidature	Complète	Complète

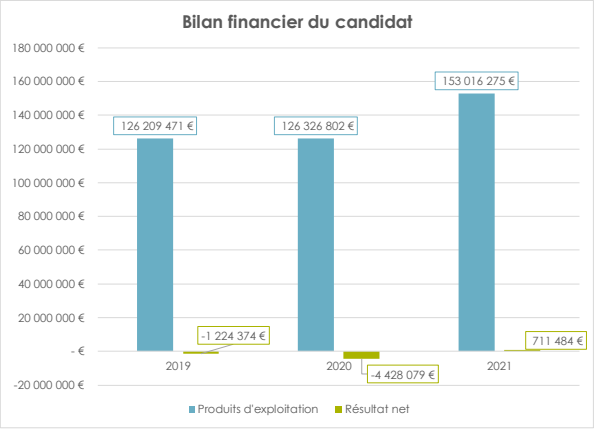
Ainsi, au vu de l'analyse présentée ci-dessus, les candidatures suivantes sont déclarées complètes et exhaustives :

- People & Baby ;
- LPCR Collectivités publiques.

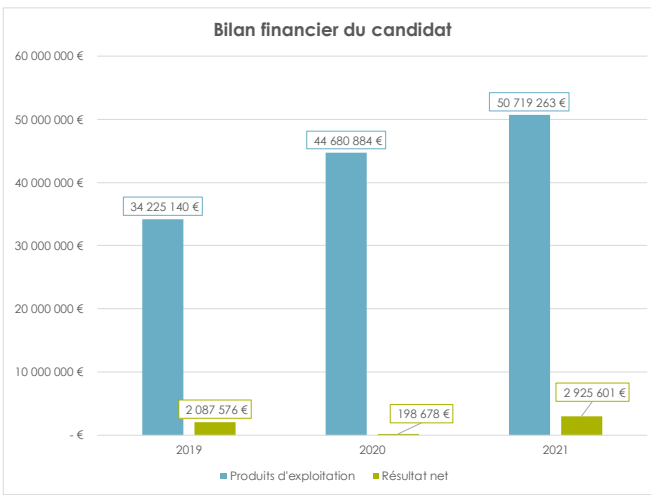
Ces candidatures peuvent donc être analysées dans le présent rapport.

2. ANALYSE DES CANDIDATURES

2.1. People & Baby

People & Baby													
Identification du candidat	People & Baby Le candidat se présente seul.												
Forme Juridique	Société par Actions Simplifiée												
Activités principales et accessoires	Le candidat a pour objet la conception, l'installation, et/ou l'exploitation, directe ou indirecte, de crèches collectives et/ou privées.												
Personne habilitée à signer	Christophe DURIEUX, Président												
Aspects financiers	<p>Capitaux propres en 2021 : 10 441 241 €</p> <p>Produits d'exploitation</p> <table border="1"> <tr> <td>2019</td> <td>126 209 471 €</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>126 326 802 €</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>153 016 275 €</td> </tr> </table> <p>Résultat net</p> <table border="1"> <tr> <td>2019</td> <td>-1 224 374 €</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>-4 428 079 €</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>711 484 €</td> </tr> </table>  <p>Le candidat dispose de produits d'exploitation très élevés et qui sont quasi stables entre 2019 et 2020. Ils connaissent une augmentation de 21% sur la période 2020-2021, pour s'établir à 153 M€ en 2021. Le résultat net est quant à lui plus fluctuant, avec des résultats négatifs sur les exercices 2019 et 2020 notamment lié à l'impact de la crise sanitaire. Toutefois, en 2021 le candidat dégage un bénéfice de 711K€. Le candidat est donc considéré comme disposant de garanties financières suffisantes lui permettant d'exploiter le multi-accueil objet de la présente concession.</p>	2019	126 209 471 €	2020	126 326 802 €	2021	153 016 275 €	2019	-1 224 374 €	2020	-4 428 079 €	2021	711 484 €
2019	126 209 471 €												
2020	126 326 802 €												
2021	153 016 275 €												
2019	-1 224 374 €												
2020	-4 428 079 €												
2021	711 484 €												
Moyens en personnel													
En 2021, le candidat comptait 4 119 salariés, dont 230 au siège, 140 en région et 425 en direction des structures. Il détaille les qualifications de ses effectifs notamment parmi les salariés dans les structures, on décompte 15% d'EJE et 16% d'auxiliaires de puériculture.													
Moyens matériels et techniques													
Le candidat dispose au siège de serveurs et d'un système de sécurité pour stocker les données. Il utilise le logiciel Mikado pour la gestion de l'accueil des enfants avec un système de badge.													
Il détient un parc automobile en 2020 de 123 véhicules dont 62 électriques ou hybrides.													
Les structures sont dotées : - de 1 à 2 PC (fixe ou portable) en réseau avec le siège et ayant le Pack Office - du logiciel Mikado - d'une imprimante - d'un téléphone fixe et d'un combiné pour chaque section - l'application Crèche Connect pour la transmission des informations aux parents - des logiciels web pour la gestion des notes de frais, des engagements et des factures.													
Références													
Le candidat compte aujourd'hui près de 120 crèches en propre. Les établissements gérés par le candidat le sont via des DSP, des marchés publics ou des conventions. Il exploite aujourd'hui une trentaine de structures Petite Enfance en Région Ile-de-France, près de la moitié sont via des DSP. Il exploite trois structures via des marchés publics en Seine-et-Marne pour la Ville d'Avon.													
Constats													
Le candidat est un acteur spécialisé dans la gestion de structures Petite Enfance. Il est à ce titre l'actuel gestionnaire de près de 120 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant. Il dispose de moyens humains nombreux et spécialisés dans le domaine de la Petite Enfance ainsi que de moyens techniques et matériels satisfaisants. Enfin, il dispose d'une bonne santé financière, avec notamment des produits d'exploitation très élevés et en croissance sur ces dernières années. Il est donc considéré comme présentant l'ensemble des garanties nécessaires à la gestion et l'exploitation de la crèche "La bulle aux papillons" de la Communauté de communes de Bassée-Montois.													
Compte-tenu de l'ensemble des éléments analysés, le candidat semble réunir toutes les garanties techniques, professionnelles et financières pour assurer l'égalité des usagers et la continuité du service public.													

2.2. LPCR Collectivités publiques

Les Petits Chaperons Rouges													
Identification du candidat	Les Petits Chaperons Rouges Collectivités Publiques												
Forme Juridique	Société par Actions Simplifiée												
Activités principales et accessoires	Le candidat a pour objet la conception, l'installation, l'exploitation d'établissements d'accueil petite enfance et périscolaire pour le compte notamment des collectivités publiques.												
Personne habilitée à signer	Jean-Emmanuel RODOCANACHI, Président												
Aspects financiers	<p>Produits d'exploitation</p> <table> <tr> <td>2019</td> <td>34 225 140 €</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>44 680 884 €</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>50 719 263 €</td> </tr> </table> <p>Résultat net</p> <table> <tr> <td>2019</td> <td>2 087 576 €</td> </tr> <tr> <td>2020</td> <td>198 678 €</td> </tr> <tr> <td>2021</td> <td>2 925 601 €</td> </tr> </table>  <p>Les produits d'exploitation du candidat augmentent entre 2019-2021 passant de 34,2M€ en 2019 à 50,7M€ en 2021 soit une hausse de 48%. En moyenne sur la période, le candidat dégage 43M€ de produits d'exploitation. Son résultat net connaît une baisse drastique en 2020 liée à l'impact de la crise sanitaire toutefois il reste positif. En 2021 il dégage un bénéfice plus important de (+838K€) par rapport à 2019.</p> <p>Le candidat est donc considéré comme disposant de bonnes garanties financières lui permettant d'exploiter le multi-accueil objet de la présente concession.</p>	2019	34 225 140 €	2020	44 680 884 €	2021	50 719 263 €	2019	2 087 576 €	2020	198 678 €	2021	2 925 601 €
2019	34 225 140 €												
2020	44 680 884 €												
2021	50 719 263 €												
2019	2 087 576 €												
2020	198 678 €												
2021	2 925 601 €												
Moyens en personnel													
<p>En 2021, le candidat comptait 4 840 ETP, dont 350 ETP pour le siège et 4 491 ETP en crèches. Le candidat compte en moyenne 52,4% de personnel diplômé de rang 1 sur les crèches qu'il gère.</p> <p>Le siège est organisé en différentes directions : Immobilier et Développement, Communication, Finances, Services informatiques, RH, Juridique, Qualité Petite Enfance ainsi qu'en directions régionales. Chaque direction régionale met à disposition des crèches un responsable RH, un chargé de recrutement, des chargés d'inscription, ainsi que des coordinateurs Petite Enfance.</p>													
Moyens matériels et techniques													
<p>Le candidat dispose de plusieurs outils :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un progiciel de gestion maison pour le dossier famille, la facturation, la gestion du personnel, les achats et commandes de repas, l'entretien et le reporting - un outil de pilotage maison pour suivre l'activité des crèches et vérifier les taux d'occupation - un extranet à destination des collectivités - un SIRH pour la gestion des salaires - un outil permettant de centraliser les demandes d'entretien-maintenance <p>Il dispose d'une direction de la Pédagogie et des magazines et des livrets sur la pédagogie destinés aux parents. En outre, il administre deux questionnaires par an pour mesurer la satisfaction des convives.</p>													
Références													
<p>Le candidat mentionne plus de 800 crèches en France gérées soit via de la réservation de berceaux, des délégations de service public et marché public. Il dispose d'une quarantaine de crèches en délégation de service public en Ile-de-France notamment quatre en Seine-et-Marne à Dammarie-les-Lys, deux à Bussy-Saint-Georges et celle de l'objet de la présente concession Bassée-Montois.</p>													
Constats													
<p>Le candidat est un spécialiste de la gestion et l'exploitation de structures Petite Enfance et témoigne de très nombreuses références en la matière. Il présente des garanties financières suffisantes. Il dispose par ailleurs de moyens humains et techniques cohérents et pertinents pour assurer l'exploitation d'établissements Petite Enfance. Il est donc considéré comme présentant l'ensemble des garanties nécessaires à la gestion et l'exploitation du multi-accueil "La Bulle aux papillons".</p>													

Compte-tenu de l'ensemble des éléments analysés, le candidat semble réunir toutes les garanties techniques, professionnelles et financières pour assurer l'égalité des usagers et la continuité du service public

3. SYNTHÈSE

3.1. People & Baby

Le candidat est un acteur spécialisé dans la gestion et l'exploitation de structures Petite Enfance et témoigne de nombreuses références en la matière. Il dispose de garanties financières satisfaisantes avec des produits d'exploitations en augmentation sur la période 2019-2021 et un résultat net bénéficiaire en 2021. Ses moyens humains sont nombreux et qualifiés au domaine de la Petite Enfance. Il présente, des moyens matériels et techniques pertinents et bien adaptés à l'objet de la concession. Il est donc considéré comme présentant l'ensemble des garanties nécessaires à la gestion du multi-accueil « La bulle aux papillons ».

Compte tenu de l'ensemble des éléments analysés, le candidat semble réunir toutes les garanties techniques, professionnelles et financières pour assurer l'égalité des usagers et la continuité du service public. Il est donc proposé de l'admettre à présenter une offre dans le cadre de la procédure de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil « La bulle aux papillons ».

3.2. LPCR

Le candidat est un spécialiste de la gestion et l'exploitation de structures Petite Enfance. Il est l'actuel gestionnaire de plus de 800 établissements. Il dispose d'une très bonne santé financière avec des produits d'exploitation en hausse et un résultat net en 2021 amélioré par rapport à 2019. Il dispose de moyens humains nombreux avec des personnels en EAJE pour plus de la moitié diplômée de rang 1. Ses moyens techniques et matériels sont cohérents et pertinents pour assurer l'exploitation d'un multi-accueil. Il est donc considéré comme présentant l'ensemble des garanties nécessaires à la gestion du multi-accueil de « La bulle aux papillons ».

Compte tenu de l'ensemble des éléments analysés, le candidat semble réunir toutes les garanties techniques, professionnelles et financières pour assurer l'égalité des usagers et la continuité du service public. Il est donc proposé de l'admettre à présenter une offre dans le cadre de la procédure de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du multi-accueil de « La bulle aux papillons ».

La commission Concession de service public de la Communauté de commune Bassée-Montois est appelée à se prononcer sur l'admission des candidats à soumettre une offre.